81e ANNEE. — N° 125.

MARDI 28 OCTOBRE 1941.

ABONNEMENTS
LOT et Départ. limitr.
3 mois 6 mois 1 an
25 fr. 40 fr. 70 fr.
Autres départements
3 mois 6 mois 1 an
26 fr.50 42 fr. 73 fr.

Journal du Lot

ORGANE DÉPARTEMENTAL - Paraissant les Mardi, Jeudi & Samedi

TÉLÉPHONE 31
Compte postal : 5399 TOULOUSE
Les abonnements se paient d'avance
Changement d'adresse : 1 franc

50c.

Administration
CAHORS - 1, Rue des Capucins, 1 - CAHORS
Les annonces sont reçues au bureau du Journal

Direction & Rédaction
Directeur : A. COUESLANT
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET
Paul GARNAL

Publicité
ANNONCES JUDICIAIRES..... 1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).... 3 fr. »
RÉCLAMES 3e page (— do —).... 4 fr. »
— 2e page (— do —).... 6 fr. »

50c.

NE LAISSEZ PLUS FAIRE DE MAL A LA FRANCE !

Ce cri déchirant, lancé d' « une voix brisée », résumait tragiquement et concluait l'appel que le Maréchal adressait aux Français après les crimes qui voudraient avoir l'air d'être inspirés par la haine de l'Allemagne et qui ne peuvent « faire de mal » qu'à la France !

D'où il est le Maréchal voit les conséquences que ces actes peuvent avoir ; il mesure les affreux dommages faits par ces assassinats à la cause nationale qu'il a tant de peine à défendre. Et l'on conçoit sa douleur quand il voit compromettre d'un coup des résultats si péniblement obtenus ou arracher de ses mains les améliorations qu'il se croyait sur le point de gagner !

Alors qu'il est entouré par l'ardente confiance de tous les Français et accompagné dans sa lourde tâche par les vœux de la nation, on ne saurait admettre que quelques bandits aux gages de l'étranger puissent non seulement tout remettre en question, mais encore exposer le pays à de dures aggravations.

Un violent sursaut de révolte et d'indignation a soulevé le public contre les misérables auteurs de ces meurtres que le Maréchal a justement qualifiés « crimes sans nom ».

La seule idée des innocents punis pour les coupables est presque insupportable à ceux-là même dont aucun parent, ami ou connaissance n'est mené au supplice. Et l'on ne peut pas penser sans horreur à la torture morale des familles dont le mari, le frère ou le fils sont conduits au poteau à la place des assassins !

Alors on comprend qu'il ne suffit pas de flétrir et de maudire ces misérables qui ne tuent que parce qu'ils croient ne risquer que la peau des autres. S'ils étaient à peu près sûrs d'exposer leur vilaine carcasse, ils se tiendraient sages et tranquilles. Ils sont trop lâches pour n'être pas prudents ! Lorsque, sans avoir le dégoût de soi-même et pour un acte dont on est l'auteur, on est capable de laisser fusiller cinquante malheureux, on ne l'est pas d'affronter pour son compte le moindre péril.

Cela seul impose à tous le devoir de coopérer aux recherches de la police, de tout mettre en œuvre pour faire découvrir les assassins. Si l'on sait quelque chose qui puisse aider les recherches il faut le dire. Il n'y a pas de scrupule à dénoncer de tels misérables. Dénoncer est une chose qui répugne habituellement aux Français. Dans la circonstance, c'est de ne pas le faire qui serait deshonorant, puisque livrer le coupable est le seul moyen de sauver les innocents !

Et puisque c'est aussi le seul moyen d'épargner à la France — innocente, elle aussi — des conséquences redoutables que certains étrangers seraient heureux d'attirer sur elle !

« *Lisons donc attentivement, écrit notre confrère* le Temps, *lisons et relisons l'appel adressé par le chef de l'Etat à tous les citoyens. Donnons-leur plein sens à des paroles comme celles-ci : « un ruissau de sang coule à nouveau sur la France... La rançon est affreuse. Elle n'atteint pas directement les vrais coupables.* »

Le Chef de l'Etat, pleinement conscient de la responsabilité qu'il prend, on peut en être sûr, ajoute ces phrases qu'il faut relire :

« L'étranger qui ordonne ces crimes sait bien qu'il meurtrit la « France en pleine chair. Peu lui importent nos veuves, nos or- « phelins, nos prisonniers. Dressez-vous contre ce complot ! « Aidez la justice. Un coupable retrouvé et cent Français sont « épargnés ! »

Tout est dit en ces quelques mots. Ils dévoilent l'origine première et la gravité du « complot » monté contre notre pays et nous ordonnent de nous « dresser » contre lui. « Ne laissez plus faire de mal à la France ! »

Emile LAPORTE.

Echos

Hommage à Philippe Gaubert.

Nous avons eu la joie d'entendre dimanche un juste et bel hommage rendu à la mémoire de notre célèbre compatriote et grand ami, Philippe Gaubert.

La fameuse « Société des concerts du Conservatoire », qui est sans contredit l'un des tout premiers orchestres symphoniques du monde, lui a consacré toute une émission, à l'heure, comme on dit, de « la plus grande écoute ».

Cette magnifique compagnie d'artistes, que Philippe Gaubert dirigea avec tant d'éclat et qui a conservé de lui un souvenir reconnaissant, sous la direction de son nouveau chef, Charles Munch, a rendu à notre ami et compatriote l'hommage qui lui eût été le plus sensible.

Elle interprêta superbement l'une de ses œuvres. Ce « concert en fa » où son grand talent se caractérise avec le plus de force et d'originalité. Une de celles qui font le plus regretter la disparition si soudaine et si inattendue d'un compositeur appelé à prendre l'une des premières places parmi les maîtres de la grande école musicale.

Le programme comportait des rapprochements qui eussent été dangereux pour tout autre que Gaubert. Son œuvre était précédée de la « *Marche funèbre* » de Mozart et suivie du « *Magnificat* » de J.-S. Bach.

Ainsi prenait toute sa signification rendu à un homme qui dévoua sa vie au service des grands Maîtres de la musique et qui se trouve associé pour son honneur à ceux qu'il a tant admirés, aimés et honorés.

Avant l'exécution des œuvres annoncées au programme, M. Charles Munch rappela la magnifique carrière artistique de Philippe Gaubert, sa générosité de cœur et d'esprit, sa puissance de travail et la belle œuvre musicale qu'il laisse pour perpétuer son nom.

C'est avec émotion que nous nous sommes associés de loin à ce juste hommage rendu à notre compatriote et ami.

La conférence de dimanche.

Tous ceux de nos concitoyens qui auront assisté à la conférence donnée au théâtre de Cahors par M. de Brun, combattant de Syrie, sauront à quoi s'en tenir, je pense, sur les sentiments des britanniques envers les Français et sur ce que nous pouvons en attendre.

Rien n'est plus dangereux pour la formation de l'esprit public que des illusions entretenues par un entraînement sentimental. Rien n'est plus redoutable que les déceptions qui pourraient s'en suivre.

L'une de ces illusions c'est celle d'un certain nombre de nos concitoyens qui comptent sur les Anglais et qui imaginent follement nos anciens alliés — nos funestes alliés — préoccupés de notre sort et désireux de venir en aide à la France !

Il importe au plus haut point de détruire cette idée et de montrer la vérité. Cette vérité est que les britanniques se f... de nous comme ils ont l'habitude de se f... de tout ce qui n'est pas eux ! Et c'est ce que M. de Brun a parfaitement montré au cours de sa conférence, nourrie de faits et d'une terrible force de démonstration.

Autre chose. Pour ce qui est de la valeur du mouvement « gaulliste », nous avions souvent recommandé à nos concitoyens de se renseigner auprès de ceux des nôtres qui reviennent de Syrie et qui, là-bas, les ont vus de près.

Un assemblage de filous, de pillards et de voyous ! C'est encore la plus indulgente appréciation que nous ayons entendu faire de ces gens qui prétendent représenter « la France libre » et qui sont méprisés même de ceux auprès des quels ils combattent.

Encore une appréciation qui a été — et au-delà — confirmée par l'excellent conférencier qu'un très nombreux public a acclamé.

Progressivement la vérité se fait jour.

qui ne trouvent à combattre que les Français.

En terminant cette conférence si tragiquement émouvante, M. de Brun exprime la certitude que la France retournera en Syrie poursuivre sa mission millénaire et acclamée par la population libanaise qui l'attend et qui l'espère.

C'est aux accents de *La Marseillaise* écoutée debout que s'acheva cette séance au cours de laquelle l'auditoire ne cessait d'écouter passionnément que pour applaudir.

INFORMATIONS

CONSEIL DES MINISTRES
La répression contre les attentats

Les ministres et secrétaires d'Etat se sont réunis en Conseil le samedi 25 octobre, sous la présidence du Maréchal Pétain.

L'amiral Darlan, vice-président du Conseil, a fait part au Conseil des démarches instantes poursuivies, au nom du chef de l'Etat, auprès des autorités occupantes, pour que cessent les tragiques représailles dont sont victimes des Français qui n'ont pas pris part aux attentats.

Il a indiqué les premières mesures de sursis accordées par le chancelier du Reich.

Le gouvernement français est décidé à renforcer considérablement les mesures de précaution et de répression contre les attentats criminels qui visent les troupes d'occupation et dont la population française subit les conséquences.

Un texte de loi a été adopté dans ce sens, sur l'initiative de M. Barthélémy, garde des Sceaux.

Moscou sera détruit quartier par quartier

Le général Joukov, chargé de la défense de Moscou, a lancé une proclamation radiodiffusée, annonçant que les avant-gardes allemandes n'étaient plus éloignées de la capitale que de 25 kilomètres. Le général Joukov demande à la population de se tenir prête à défendre la ville jusqu'au bout.

D'autre part, la radio allemande dit tenir de source neutre généralement bien informée que les autorités responsables soviétiques demeurées à Moscou sont fermement décidées, plutôt que de laisser tomber la ville aux mains des troupes allemandes, à la détruire en faisant sauter, s'il le faut, un quartier après l'autre.

Une chute de 9.150 m. en parachute...

Le champion du saut en parachute Arthur Starnes vient d'établir le record du monde du saut en parachute à ouverture retardée. Ayant sauté de l'avion d'une hauteur supérieure à 9.150 mètres, il n'ouvrit son parachute qu'à 450 mètres du sol. La descente dura moins de 8 minutes.

Avions anglais contre vapeur français

Le petit vapeur *Divona*, de 1.500 tonnes, affecté au cabotage sur les côtes tunisiennes, a été attaqué à la bombe par des avions britanniques. On compte huit morts et trois blessés dans l'équipage. Le navire transportait des marchandises diverses de Tunisie vers les autres ports de la côte tunisienne. C'est la quatrième attaque contre notre trafic méditerranéen depuis un mois.

En côte française des Somalis

Le gouverneur de la Côte française des Somalis vient d'aviser le secrétaire d'Etat aux colonies que les patrouilles de reconnaissance anglo-gaullistes qui avaient fait une incursion en territoire français, en direction de Tadjourah, se sont repliées vers le nord d'Aigori.

Pour une entente entre la Russie et le Vatican

Au sujet du récent entretien qu'à eu le président Roosevelt avec l'archevêque de New-York, Mgr Spellam et M. Myron Taylor, on pense que M. Roosevelt poursuit ses efforts en vue d'une entente entre la Russie et le Vatican, afin d'obtenir la liberté religieuse en U.R.S.S.

L'Allemagne livre du matériel de guerre à l'Argentine

M. Enrique Guinazu, ministre des affaires étrangères, a conféré avec le baron Edmund von Thermann, ambassadeur d'Allemagne en Argentine.

A l'issue de cet entretien, le ministre a déclaré que l'Allemagne livrerait à l'Argentine des commandes de matériel de guerre passées par le gouvernement argentin avant la guerre. Il s'agit, notamment, de machines pour une usine d'explosifs ; elles seront livrées à Cadix ou à Lisbonne, pour être embarquées sur un bâtiment de la marine argentine.

EN PEU DE MOTS...

— On annonce la mort, à l'âge de 70 ans, de Félix Mayol, le chanteur bien connu, et la mort du poète Tristan Derème, auteur de nombreux volumes de vers très appréciés. Il était né à Marmande en 1889.

— Le Maréchal Pétain a reçu une délégation de 11 Compagnons du Devoir du Tour de France, à l'occasion de la nomination du Conseil du Compagnonnage.

— Un chef de bureau à la mairie d'Agen, Henri Beaumont, a été arrêté pour vol de cartes d'alimentation. Quand on l'arrêta, on trouva dans ses poches, 96 feuilles de la carte de viande.

— On annonce qu'en fonction du relèvement des salaires moyens départementaux, les allocations familiales et de salaire unique vont être sensiblement relevées.

— Le général de division de Boissieu du cadre de réserve, grand officier de la Légion d'honneur, est décédé à l'âge de 82 ans. Il avait exercé des commandements importants pendant la guerre 1914-1918.

Pourquoi L'INHUMAIN BLOCUS DE LA COTE FRANÇAISE des SOMALIS

Quel Français digne de ce nom n'a ressenti une émotion profonde, faite de tristesse, de colère et d'admiration en écoutant parler « Radio-Djibouti » ?

Tristesse devant le sort atroce réservé à nos compatriotes par les Anglais, colère contre les Français dévoyés qui se font les complices de ces derniers, admiration devant la poignée de braves qui tient bien haut notre pavillon dans un canton si reculé, sous un ciel dévorant ?

Que défendent donc ces Français héroïques ? Pourquoi tous, soldats et civils, attachent-ils tant de prix à ce minuscule lambeau de notre empire, à ces mornes étendues de sables, de rochers, infestées de serpents et scorpions ?

Jetez un coup d'œil sur la carte, vous verrez que le point qu'ils gardent, s'il est petit par son étendue, est grand, en revanche, par sa position stratégique : Djibouti est une position-clef à l'entrée de la mer Rouge, comme Aden, son vis-à-vis britannique. Mais, bien plus favorisé qu'Aden, Djibouti n'a pas seulement une importance militaire, il a aussi une importance économique de premier ordre.

Il n'est que de parcourir certains des tracts que les avions anglais déversent chaque semaine sur la Somalie française pour comprendre pourquoi l'Angleterre convoite cette terre stérile.

Les Anglais, en effet, supplient nos compatriotes de Djibouti d'abandonner toute résistance par pure humanité, assurent-ils ; mais, en même temps ils leur recommandent de respecter le chemin de fer franco-éthiopien et les aménagements du port de Dibouti.

Voyez-vous l'oreille du loup dépassant sous le bonnet de la douce mère-grand ?

C'est que la voie ferrée, tracée au siècle dernier et qui a exigé d'immenses efforts, est la seule voie reliant à la mer le plateau abyssin qui atteint 2.000 m. d'altitude.

Insalubrité des bas-fonds et des plaines, main-d'œuvre restreinte, transports difficiles, traversée du ravin de l'Aouache par un viaduc colossal : autant de problèmes que résolurent nos ingénieurs pour construire les 784 km. de rails que comprend la ligne (dont 98 km. sont actuellement en territoire français).

Ce chemin de fer a convoyé, en 1939, 568.508 voyageurs, mais, surtout, il transporte des quantités sans cesse croissantes de marchandises. Marchandises d'importation qu'il amène à Addis-Abéba, où des caravanes de mulets et de chameaux les reprennent pour les porter vers l'intérieur.

A Addis-Abéba, il charge de l'ivoire, du caoutchouc, de la cire et des peaux, en particulier celles des panthères noires très rares et très recherchées et la presque totalité des produits agricoles éthiopiens : céréales, café, etc.

Ainsi le port de Djibouti, aboutissement de la voie ferrée, constitue-t-il en quelque sorte, avec son hinterland immédiat de la côte des Somalis, le vestibule de l'Ethiopie.

Pour ceux que n'aveugle aucun parti-pris, la conduite des Anglais n'est que trop claire : une fois de plus, ils comptent que les bons Français auront « tiré les marrons du feu » pour eux. Comme ils se sont emparés du Canada et des Indes, comme ils ont recueilli tout le bénéfice du travail gigantesque exécuté à Suez par notre de Lesseps, comme ils nous ont volé la Syrie dont nous avions fait une terre opulente, ils comptent bien, aujourd'hui, nous ravir, aux moindres frais pour eux, la Somalie française, le chemin de fer franco-éthiopien et le port de Djibouti, d'où partent toutes les richesses abyssines. Ils viennent, d'ailleurs, de passer de l'hostilité sournoise à l'hostilité déclarée. Ils n'avaient fait, jusqu'ici, que se préparer à un nouveau vol.

CHRONIQUE DU LOT

POUR CONSERVER LES MARCS EN ATTENDANT LA DISTILLATION

Des Services agricoles :

La récupération de l'alcool et autres produits à partir des marcs de raisins, pommes et fruits, pose le problème de la conservation de ces marcs en attendant leur distillation.

Il existe deux procédés pratiques : La conservation en cuves ou en fûts et l'ensilage par tas.

Le premier est peu compliqué et très efficace ; les marcs sont entassés et fortement comprimés dans des tonneaux bien étanchés, puis recouvert d'un couvercle ou, à défaut, d'une couche de sable suffisamment épaisse pour empêcher l'entrée de l'air, ou mieux d'argile et même de plâtre.

Dans l'ensilage par tas il est indispensable pour éviter les pertes en alcool et en tartrates, que les marcs soient secs et bien tassés. Le tassement qui se fait très bien au pied doit être particulièrement soigné sur les bords pour créer une sorte d'enveloppe étanche difficilement pénétrable par l'air extérieur.

Nous rappelons aux viticulteurs que la législation actuelle les oblige à conserver leurs marcs en vue de la distillation.

PERMANENCE DE LA CHAMBRE DES METIERS

La Chambre des métiers du Lot, informe les artisans qu'à partir du vendredi 31 octobre une permanence se tiendra à Gramat tous les mois, les jours de foire de 9 h. à 12 h. de 14 h. à 17 h. Ils trouveront à cette permanence un employé et un ou plusieurs membres de la Chambre des métiers capables de leur donner tous renseignements utiles ; et au besoin distribution des bons pour matières premières.

Nous rappelons que des permanences analogues se tiennent à Figeac, rue Emile Zola et à Gourdon au café Divan, tous les jours de foire. Sous peu des permanences analogues se tiendront à Souillac et à Bretenoux.

Adresse de la permanence de Gramat : chez M. Lendel, avenue Gambetta.

Vente de la pomme de terre

Le Bureau départemental de Répartition de la pomme de terre, Maison de l'Agriculture, Cahors, informe les commerçants détaillants en pommes de terre, que, conformément à la réglementation en vigueur, ils sont assujettis à la carte professionnelle.

Ceci dans toutes les localités soumises ou non au rationnement. Dans ces dernières, la vente directe du producteur au consommateur sera interdite à partir du moment où il existera un commerçant habilité pour cette vente.

Pour ce faire, ils devront remplir une formule qui leur sera adressée sur demande et la retourner accompagnée de :

a) Extrait du rôle mis en recouvrement en 1940 (Modèle P 231).

b) Duplicata de l'inscription au registre du commerce.

c) Factures ou attestations de ventes du fourniseur pour cette même période.

Afin d'éviter des pertes de temps, il est recommandé aux commerçants de produire des dossiers complets ; la carte ne pouvant être délivrée que sur production de ces pièces.

Toute demande qui nous parviendra après le 15 décembre sera forclose.

Service forestier

Par suite de la réorganisation du service forestier, les départements du Gers, du Tarn-et-Garonne, du Lot, feront partie de la 39e Conservation des forêts, chasse et pêche, à Agen, à compter du 15 novembre prochain.

Toutes les communications au sujet de questions forestières devront être faites à M. le Conservateur des forêts, à Agen, à partir du 15 novembre 1941.

Vol d'un million chez un huissier à Agen

Dans la nuit de samedi à dimanche, des malfaiteurs se sont introduits par effraction dans l'étude de Me Cadillon, huissier, à Agen, ont éventré le coffre-fort et ont emporté 150.000 francs en billet de banque et plus de 650.000 francs en or.

Une enquête est ouverte.

La Légion des Combattants.

LE DRAME SYRIEN

Sous les auspices de la Légion, un officier revenu de Syrie a fait dimanche une conférence d'intérêt passionnant auquel il avait donné ce titre qui la caractérisait si bien : « Le drame syrien ».

Présenté par M. Pédelmas, président, et entouré par les membres du bureau de la Légion lotoise, M. de Brun a parlé devant un public venu très nombreux malgré le froid et où nous remarquions la présence de M. Bézagu, préfet du Lot Latcha, secrétaire-général ; Lagrive, chef de cabinet ; Gayet, adjoint au maire de Cahors, etc.

Le drame syrien c'est l'histoire aux nombreuses péripéties de la lutte de l'Angleterre contre la France. Jamais l'Angleterre n'a admis la France, surtout dans ces pays du Levant, et, toujours, elle a fait tout ce qu'elle a pu pour nous en chasser. Employant successivement tous les moyens : intrigues politiques, organisation largement payée de révoltes, désordres savamment entretenus jusqu'à la guerre ouverte, quand l'occasion favorable s'est présentée.

C'est malgré l'Angleterre qu'en 1918, le protectorat français a été établi sur la Syrie, et depuis lors elle n'a cessé de nous y combattre et de nous créer toutes les difficultés possibles. La Syrie est pourtant une terre où l'influence française date de mille ans et où de cœur et de langue les habitants sont avec nous. M. de Brun rappelle le triomphal accueil qui fut fait à la France par les Libanais en octobre 1918.

Il évoque ensuite successivement toutes les luttes que nous avons dû soutenir là-bas contre les entreprises tantôt sournoises et tantôt déclarées de l'Angleterre.

Le sujet est trop vaste et nous ne pouvons en suivre tous les développements. L'orateur en vient à la guerre de juin dernier qui ne fut que l'aboutissement de toute cette odieuse politique anglaise. Il fait justice des faux prétextes invoqués par l'Angleterre. Elle a menti en disant qu'il y avait des Allemands en Syrie. Elle voulait tout simplement profiter de l'occasion favorable pour voler la Syrie à la France, comme elle lui a volé le Congo et comme elle lui a volé la Nouvelle-Calédonie et comme elle cherche à lui voler Djibouti.

Alors M. de Brun raconte ce que fut cette guerre où 20.000 combattants français, insuffisamment armés et luttant jour et nuit, ont tenu tête pendant plus d'un mois à 5 ou 6 divisions britanniques, c'est-à-dire plus de 100.000 hommes, puissamment fournis de munitions, d'avions, de chars et d'engins blindés. A Palmyre, 350 hommes avec un seul canon de 75 ont arrêté pendant 8 jours 4 ou 5.000 britanniques. Si nos troupes avaient pu recevoir quelques renforts, jamais les britanniques n'auraient pénétré en Syre. Mais le blocus britannique n'a laissé passer aucun bateau et nos soldats épuisés manquaient d'approvisionnement et de munitions. Alors toute résistance étant devenue impossible le commandement français demanda l'armistice.

Toutes les armes ont rivalisé d'héroïsme : fantassins, chars d'assaut, aviation, marine. Et M. de Brun cite des exploits magnifiques.

Tout au long de sa conférence M. de Brun a montré l'abominable conduite des gaullistes, qui se sont acharnés contre la France avec plus de passion encore que les Britanniques. Ceux-ci, d'ailleurs, ont le plus complet mépris pour ces tristes alliés

JEUNE FRANÇAIS
inquiet de ton avenir
& de celui de ton pays
ENGAGE-TOI
tu assureras l'un & l'autre

HORAIRE DES TRAINS

La S.N.C.F. communique :

I. — LIGNE DE BRIVE A MONTAUBAN.

Le train 1023 venant de Paris, a été avancé. Il part maintenant de Brive à 4 h. 08 ; passe à Souillac à 4 h. 49-4 h. 50 ; à Cahors à 5 h. 52-5 h. 57 ; il arrive à Montauban à 6 h. 55 et à Toulouse à 7 h. 44.

Le train 1003, venant de Paris a également été avancé. Il part de Brive à 15 h. 26 ; passe à Souillac à 16 h. 07-16 h. 09 ; à Gourdon à 16 h. 34-16 h. 35 ; à Cahors à 17 h. 14-17 h. 19 ; arrive à Montauban à 18 h. 21 et à Toulouse à 19 h. 01.

Le train 1004 venant de Toulouse, part de cette gare à 9 h. 15 ; de Montauban à 10 h. 03 ; passe à Caussade à 10 h. 23 ; à Cahors à 11 h. 06-11 h. 11 ; à Gourdon à 11 h. 54-11 h. 55 ; à Souillac à 12 h. 16-12 h. 18 ; arrive à Brive à 12 h. 59 ; à Limoges à 14 h. 38 ; à Paris à 22 heures.

Le train 1024, part de Toulouse à 21 h. 00 ; de Montauban à 21 h. 46 ; passe à Cahors à 22 h. 46-22 h. 51 ; à Souillac à 23 h. 53-23 h. 54 ; arrive à Brive à 0 h. 35 ; à Limoges à 2 h. 01 ; à Paris-Austerlitz à 9 h. 45.

II. — LIGNE DE CAHORS A MONSEMPRON-LIBOS.

Le train 1793, arrivant à Cahors à 10 h. 39 et le train 1798 arrivant à Cahors à 17 h. 39 ne circulent désormais que les mardis, jeudis, samedis et les jours de foire à Cahors, habituellement le 1er de chaque mois.

III. — LIGNE DE CAHORS A CAPDENAC.

Le train 1883 qui partait de Cahors à 6 h. 05 est retardé de 7 minutes.

Le train 1882 qui arrivait à Cahors à 10 h. 59 a été avancé de 2 minutes.

Ces trains ainsi que les 1887 partant de Cahors à 16 h. 30 et 1888 arrivant à Cahors à 21 h. 25, n'ont lieu comme précédemment, que les mardis, jeudis, samedis, ainsi que les jours de foire à Cahors, habituellement le 1er de chaque mois.

Pour plus amples renseignements, s'adresser aux guichets des gares.

Avis aux coiffeurs

Par ordre des autorités, le président responsable M. Marcel Bagnaud, du Comité national de répartition des produits rationnés aux coiffeurs, manucures, pédicures, instituts de beauté et posticheurs, est venu de Paris en zone libre afin d'organiser la répartition des dits produits.

En conformité des instructions données par les répartiteurs, tous les établissements de coiffeurs, manucures, pédicures, posticheurs, instituts de beauté, écoles, sont tenus, s'ils ne l'ont déjà fait, de signaler d'urgence leur existence au président de leur comité départemental, M. Lesieur, 5, rue Wilson à Cahors.

Ils recevront de ce comité trois questionnaires professionnels, qu'ils devront remplir et lui retourner immédiatement en lui joignant :

1° Deux enveloppes timbrées portant lisiblement leur nom et leur adresse complète.

2° La somme de 25 fr. 60 s'ils sont inscrits au registre des métiers, ou de 35 fr. 60 s'ils sont inscrits au registre du commerce.

Cette somme qui sera exclusivement affectée aux services de la répartition, ne présente *aucun caractère syndical.* L'obligation de la verser s'applique à tous les établissements, sans exception, *qu'ils soient syndiqués ou non.*

Il est notifié à tous les établissements intéressés qu'ils se verront exclus de la répartition des produits nécessaires à l'exercice de leur métier, s'ils ne se conforment pas strictement, et dans le plus bref délai, aux présentes indications. — Le Président responsable du Comité national de répartition : Marcel Bagnaud. — Le président du Comité centralisateur de Lyon : P. Jardelle.

Avez-vous lu ?

LA DÉMOCRATIE contre LA NATION ?

par Émile Laporte

En vente chez tous les libraires

CAHORS

DISTRIBUTION DES CARTES DE CHARBON

Les cartes de charbon établies par les services de la Préfecture seront distribuées à la Mairie (salle du Conseil municipal de 8 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 18 h. 30 dans l'ordre suivant :

Mardi 28 octobre, lettres A et B.

Mercredi 29 octobre, lettres C et D.

Jeudi 30 octobre, lettres E à K inclus.

Vendredi 31 octobre, lettres L, M, N.

Lundi 3 novembre, lettres O à S inclus.

Mardi 4 novembre, lettres T à Z.

Mercredi 5 novembre, retardataires.

Il ne sera délivré qu'une carte par ménage. Toutefois, les intéressés devront présenter les cartes d'alimentation de toutes les personnes vivant au même foyer.

Les chefs de famille signaleront tout changement survenu depuis 1940 dans la composition du ménage.

Les personnes nouvellement installées dans la commune rempliront un questionnaire qui sera adressé immédiatement à la Préfecture chargée de l'établissement des cartes de charbon.

Valeur des tickets de matières grasses

Certains tickets de matières grasses sont barrés d'un trait en diagonale. Quelques commerçants et notamment des restaurateurs, en ont conclu que ces tickets n'avaient aucune valeur et les ont refusé à leur clientèle.

C'est là une erreur. Les tickets de matières grasses barrés ou non ont pleine valeur.

La barre dont certains tickets sont pourvus a uniquement pour but de permettre au préfet de les différencier par matières grasses.

De toute façon, dans les restaurants, tous les tickets de matières grasses barrés ou non barnés doivent être acceptés par les restaurateurs, quelle que soit leur affectation.

Bureau de bienfaisance de Toulouse

Œuvres de guerre. — Le bureau de bienfaisance de Toulouse rappelle que le Comité central des œuvres de guerre, créé par M. le président Ramet, a institué 20 prix de 450 fr. qui doivent être attribués à des démobilisés, à des veuves ou à des orphelins de guerre, originaires des départements du Lot et de la Haute-Garonne.

Une notice indiquant la composition des dossiers des candidats sera envoyée par retour du courrier à toutes les personnes qui en feront la demande au secrétariat général du bureau de bienfaisance, 41, rue St-Jérôme à Toulouse.

Les dossiers devront parvenir avant le 31 décembre, délai de rigueur.

Accidents du travail

M. Albert Bons, sous-chef de gare, en soulevant le siège mobile d'une vigie, s'est enfoncé une longue esquille de bois dans la main gauche.

Cette blessure nécessitera un repos de 12 jours, sauf complications.

M. Casteiro, manœuvre, qui extrayait de la pierre aux environs de Labastide-Marnhac, a été blessé à un œil par un éclat.

15 jours d'incapacité de travail, sauf complications.

BLES DE SEMENCE SELECTIONNES

Livrables immédiatement

P. LAMBERT, à CAHORS

T. 90. — *Près Place Rousseau*

PALAIS DES FETES

Mardi 28, mercredi 29, jeudi 30 octobre, samedi 1er, dimanche 2 novembre, en soirée à 21 heures. Dimanche, matinée à 15 heures.

Yvonne Printemps, Pierre Fresnay dans

ADRIENNE LECOUVREUR

le chef-d'œuvre de Marcel L'Herbier.

En complément : **Ecole de danse. — Actualités françaises.**

PLANTEURS DE TABAC

Les planteurs de tabac de la commune de Cahors qui désirent acheter de la ficelle ou du fil de fer pour *la mise à la pente* de la récolte 1942, devront se faire inscrire à la Mairie avant le 1er novembre 1941. Ce faisant ils s'engagent à ne pas utiliser ces produits à d'autres fins que celle de la dessication des tabacs.

L'heure de rentrée des classes

Le secrétaire d'Etat à l'éducation nationale et à la jeunesse a décidé les mesures suivantes qui seront appliquées à partir du lundi 3 novembre : 1° L'heure des rentrées des classes dans les lycées et collèges est fixée comme suit : zone occupée : 9 heures, zone non occupée : 8 h. 30

Pour l'enseignement primaire public des dispositions analogues seront prises en tenant compte des coutumes locales. 2° Les activités d'éducation générale et sportive sont réduites provisoirement de la manière suivante : (a) Pour les garçons de 5 heures à 3 heures par semaine (b) Pour les jeunes filles de 4 heures à 2 heures.

3° Sur les 2 heures retranchées à l'horaire des garçons, une heure sera consacrée à la musique, obligatoirement dans le premier cycle facultativement dans le deuxième. Pour les jeunes filles, l'heure de musique facultative deviendra obligatoire dans les classes de la 4e à la 1re exclusivement.

Tribunal Correctionnel

Création irrégulière d'un commerce. — M. Aimé Plazen, cultivateur à St-Cyprien, est condamné à 100 fr. d'amende pour défaut de carte professionnelle, pour défaut de carnet d'achat et création irrégulière d'un commerce.

Vol d'un colis destiné à un prisonnier de guerre. — Le tribunal condamne à 4 mois de prison le nommé Robert Loupias, 29 ans, facteur auxiliaire à la S.N.C.F. à Luzech, pour vol d'un colis destiné à un prisonnier de guerre.

Ouverture illicite d'un débit de boissons. — M. Fernand Mercadier, propriétaire à St-Cyprien, est condamné à 500 fr. d'amende pour ouverture d'un débit de boissons dans le périmètre de protection d'un établissement d'enseignement public.

Abus de confiance. — Poursuivi pour abus de confiance, le sieur Auguste Omasson, 43 ans, demeurant à Paris, est condamné à 6 mois de prison.

Vols de fruits. — La nommée Léa Constant, épouse Védrennes, cultivatrice à Madranges (Corrèze), est condamnée à 8 jours de prison avec sursis pour vols de fruits.

Vente illégale. — Huit commerçants de Cahors sont poursuivis pour vente illégale de marchandises contingentées et achats de fromage de Cantal.

Pêche avec engins prohibés. — M. de Laporte, jardinier à St-Médard, est inculpé de pêche avec engins prohibés.. L'affaire est mise en délibéré.

Vente sans tickets. — Trois commerçants de Lalbenque sont poursuivis pour achat sans bons de réapprovisionnement et pour vente sans tickets. L'affaire est renvoyée à une date ultérieure.

Circulation sans permis. — M. René Lafon, cultivateur à Montcléra, poursuivi pour circulation sans permis est relaxé.

Chronique des Théatres

MARIE DUBAS AU THÉATRE DE CAHORS

Nous rappelons que c'est le mercredi 29 octobre que notre sympathique « Marie » chantera sur notre scène municipale.

Elle sera entourée d'artistes aimés du public tels que la célèbre divette Renée Page, le comique Hennery, Ch. Richard, R. Nadar, etc... et le réputé comédien Serge Nadaud.

Les spectateurs se rappelleront les inoubliables créations de Marie Dubas, *Mon Légionnaire* et *La Prière de la Charlotte, Le Soir de Noël*, que la radio a popularisés et tant d'autres succès qui ont fait la gloire de cette imcomparable artiste. Location ouverte.

Cercle musical P.O.-Midi

L'annonce d'une reprise d'activité de notre société locale a suscité une certaine satisfaction dans la population cadurcienne. De nombreux encouragements sont parvenus au Comité-directeur émanant tant de ses membres honoraires que de ses membres actifs.

Un certain nombre de nos compatriotes réfugiés ont eux aussi promis de prêter leur concours et de participer à la reprise de la musique et de l'art choral dans notre accueillante cité.

Nous rappelons que le Cercle Musical P.-O. Midi naquit en 1929, grâce au dévouement d'un groupe de cheminots, de l'appui de la S.N.C.F. et surtout de l'accueil toujours bienveillant que lui a réservé la population.

Dirigé par des musiciens de talent, la Chorale P.-O. fit appel dès sa création à la baguette de M. G. Barreau. Ce dernier créa en peu de temps un groupe de premier ordre. M. Calès lui succède en 1931 et contribue à fournir un important répertoire à la Société.

L'année 1932 vit l'arrivée de M. Nouyrit qui transforme la chorale en introduisant le chœur mixte au sein du groupement. Enfin, en 1936, la Direction du Cercle Musical décide de confier ses destinées à Mme et M. Bourjade. C'est surtout sous leur habile direction que la Société, rompant avec certaines traditions se transforma lentement, mais sûrement, en groupement folklorique, groupant à la fois musiciens, danseuses, danseurs et choristes.

Cet ensemble, harmonieusement constitué, donne dans Cahors et dans les environs de nombreux concerts qui remportent un gros succès.

Rappelons pour mémoire les deux derniers donnés par ce groupement hors de la localité.

Le premier, à Paris, où il remporte au Luxembourg un triomphal succès.

Le dernier, à Montcuq, où devant une foule compacte et enthousiaste, il fit applaudir son groupe artistique au complet.

C'est cette magnifique Société qui, quoique privée de l'appui d'une dizaine de ses membres actifs (prisonniers en Allemagne) réussit à développer le goût de la musique et du chant populaire dans notre ville.

Nota. — Les membres actifs seront convoqués sous peu, pour assister aux répétitions.

Le Bureau du Cercle Musical a décidé de porter à 3 fr. par mois la cotisation de ses membres.

Les personnes, dames, demoiselles et messieurs, désireux de faire partie de la Société, sont invités à se faire présenter par un membre actif du Cercle Musical, soit en se présentant à l'une des répétitions, dont le lieu et la date seront marqués dans la presse.

Arrestation d'un voleur de vélo

Le 14 octobre, un vélo état neuf a été volé à Cahors à M. Besse, demeurant à Aujol.

Ce vélo fut retrouvé par la Sûreté de Toulouse au moment où le voleur tentait de le vendre à un garagiste de cette ville.

Le voleur est un nommé Borgen Louis, 32 ans.

Cette arrestation permettra, on l'espère, de faire découvrir d'autres coupables de vols de vélos commis à Cahors.

EDEN

Mercredi 29, jeudi 30 octobre, samedi 1er et dimanche 2 novembre 1941, en soirée à 21 heures. Jeudi, samedi et dimanche, matinée à 15 heures.

Première partie : **Sport violent,** documentaire. — **Encore un carreau de javé,** dessin animé.

Deuxième partie

LA HUITIÈME FEMME DE BARBE BLEUE

comédie gaie avec Claudette Colbert.

UN ARTISTE QUERCYNOIS A PERPIGNAN

Nous recevons les lignes suivantes d'un habitant de Perpignan, M. Deloncle, pharmacien, qui eut récemment l'occasion de visiter le restaurant tenu dans cette ville par notre compatriote M. Cambray :

« Là, écrit notre correspondant j'ai eu la surprise et le plaisir d'apprécier les charmantes aquarelles dont il a décoré son établissement. Artiste délicat, il joint à la sûreté du dessin une belle richesse de coloris.

Son « Collioure », sa « Ferme provençale », sa « Barbacane » cadurcienne, son « Palais de Majorque » et d'autres sont d'un peintre de talent et révèlent une originale nature artistique.

« Il est aussi ébéniste. Il nous a été donné d'admirer les marqueteries qui n'ont rien à envier à celles des meilleurs ébénistes français.

« Ajouter à cela son goût de l'antique dont il a une connaissance rare et vous penserez sans doute que j'ai bien fait de vous signaler cet artiste quercynois installé à Perpignan où il fait honneur à votre pays. »

Les Sports

FOOT-BALL ASSOCIATION

A Cahors, le S.O. Mazamet (1) bat le Stade M. de Cahors (1), par 2 à 1. — Les Stadistes cadurciens viennent d'obtenir un résultat fort honorable devant les Mazamétains classés en division d'honneur de la Ligue du Midi qui — il convient de le dire — n'ont pas fait grande impression. Le score eût pu être tout aussi bien en faveur des locaux, si ceux-ci avaient eu un peu de réussite dans leurs tirs aux buts.

En aucun moment les Mazamétains ne dominèrent les Cadurciens qui très vite sur la balle ne purent faire un jeu coordonné ; la défense somiste fut souvent mise en péril, mais les Stadistes n'arrivèrent pas à la percer. Les Mazamétains marquèrent les premiers un but heureux à la 21e minute sur un shoot des 30 mètres de leur avant-centre que le goal cadurcien regarda passer sans bouger, croyant que la balle passait à côté. Ce but ne découragea pas les Stadistes ; pourtant ceux-ci s'énervèrent et ne firent rien de bon. Leur arrière commit une grosse faute, mais le pénalty accordé ne fut pas shooté par les visiteurs.

En seconde mi-temps le jeu devint monotone et la ligne d'attaque stadiste remaniée s'avéra improductive. Dans le dernier quart d'heure les deux équipes se réveillèrent et à la 83e minute, l'ailier gauche somiste rentra un second but, mais les Cadurciens s'installant aussitôt après dans les buts mazamétains marquaient par leur avant-centre Bach.

La fin arrivait sur ce résultat. Bon arbitrage de M. Crassac.

En lever de rideau : 150e R.I. (1) bat Stade (Réserves), par 3 à 1.

Stade (Juniors) bat U.S. Douelle (1), par 4 à 0.

Le dimanche 2 novembre 1941, 2e tour de la Coupe de France : U.S. Aubin (1) contre Stade de Cahors (1). — Adversaires et battus du 1er tour éliminatoire l'an dernier, les Aubinois vont à nouveau, sur le même terrain de l'Ile, affronter nos vaillants cadurciens, à qui la tâche s'annonce terriblement dure. En effet, dans son premier tour, l'U.S. d'Aubin vient d'éliminer l'U.S. de Carmaux (champion Ligue du Midi d'Honneur 1940-41), par le score très net de 4 buts à 1.

Match passionnant auquel vont se livrer Aubinois et Cadurciens pour franchir ce deuxième tour.

STADE CADURCIEN — RUGBY

En déplacement à Marmande, le Stade Cadurcien est battu par 11 à 0. L'absence de trois titulaires se fit lourdement sentir à Cahors et l'équipe sembla jouer avec beaucoup moins d'allant que le dimanche précédent ; les avants surtout ne surent pas réagir devant un adversaire des plus mobiles et jouant avec fougue de bout en bout du match. Malgré cela le score est un peu lourd pour les Cadurciens qui auraient dû conclure par 2 fois ; dans l'ensemble les deux adversaires dominèrent tour à tour sans avantage bien marqué. Il est grand temps de se mettre au travail sérieusement : aussi tous les joueurs, sans exception, sont convoqués pour mercredi à 20 h. 30 à la salle ; présence indispensable.

Lycée Gambetta

Notre compatriote M. Bernard est nommé professeur d'allemand au Lycée Gambetta.

Nous adressons à M. Bernard, qui est le fils du capitaine Bernard, bien connu à Cahors nos meilleurs souhaits de bienvenue.

Assistantes sociales

Mlles Georgette Bru et Lucienne Capoulade de Vers, infirmières hospitalières, viennent d'être admises à poursuivre leurs études comme assistantes sociales à Toulouse.

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

Castelfranc

Pour nos prisonniers. — Une journée de chasse au profit des prisonniers, fut organisée, dimanche, par nos « nemrods » : huit lapins et un lièvre furent portés au tableau.

Le soir la vente de ce gibier atteignit la coquette somme de 530 francs, destinée à la Croix-Rouge française.

Signalons le geste généreux des acheteurs qui abandonnèrent leurs achats pour la confection d'un succulent civet destiné aux prisonniers de notre localité.

Montcabrier

Pour nos prisonniers. — Répondant au désir exprimé par la Croix-Rouge, les chasseurs de Montcabrier et de St-Martin-le-Redon, ont remis à la mairie le produit de leur chasse.

Le gibier déposé a été mis en vente et a rapporté la somme de 600 francs pour Montcabrier et 400 francs pour St-Martin-le-Redon.

Félicitations et remerciements aux chasseurs.

Nuzéjouls

Chantiers de Jeunesse. — Les jeunes gens convoqués dans les Chantiers de Jeunesse devront se présenter le 4 novembre au chantier n° 47 à Gabarret, gare de Gabarret (Landes).

Les jeunes gens devront se munir d'un billet jusqu'au lieu de destination. Ces derniers feront bien d'apporter leur équipement personnel de sport : culotte, maillot, espadrilles, souliers à crampons ou à pointes. Les musiciens pourront aussi apporter les instruments dont ils jouent. Ils auront toute facilité pour faire profiter de leur talent les orchestres ou musiques de groupement et pourront égayer les loisirs de leurs camarades.

Conseil municipal. — Le Conseil municipal de la commune de Nuzéjouls réuni le 19 novembre sous la présidence de M. Cammas, maire a approuvé le compte de gestion de l'année 1940 et voté le budget de 1941.

Les rhumatisants veulent être soulagés

Quand les douleurs vous tenaillent, quand vous ne pouvez plus dormir, vous n'avez qu'un désir : ne plus souffrir. Pour obtenir ce résultat, nous ne pouvons pas vous donner de meilleur conseil que celui de prendre régulièrement, deux fois par jour du Gandol. Ce puissant calmant vous soulagera de façon rapide et durable. D'autre part, vos articulations deviendront plus souples et vous pourrez reprendre une vie normale. Ces résultats seront obtenus sans aucune fatigue pour l'estomac. Gandol, la boîte de 20 cachets pour 10 jours, 14 fr. 60. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

ARRONDISSEMENT DE FIGEAC

Cardaillac

Hyménée. — Nous apprenons le prochain mariage de Mlle Suzanne Tayrac, du bourg avec M. Georges Bonnet, garagiste à Figeac.

Nous adressons aux futurs époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Délicieuse, efficace et si peu coûteuse

est la célèbre tisane Vichyflore composée de plantes médicinales et aromatiques associées au sel Vichy-État. Elle se prépare comme toutes les infusions et se prend à la dose d'une tasse après le repas du soir. Grâce à Vichyflore, vous assurerez le bon fonctionnement de votre organisme. La grande boîte de Vichyflore : 8 fr. 90. Ttes Phies.

ARRONDISSEMENT DE GOURDON

Gourdon

Distribution des cartes d'alimentation. — Les titres d'alimentation du mois de novembre seront distribués mardi 28 courant exclusivement aux consommateurs dont les noms commencent par les lettres A, B, C ; mercredi 29, pour les lettres D à K ; jeudi 30, L à P ; vendredi 31, Q à Z.

Les nouvelles cartes d'alimentation seront distribuées sur présentation de pièces d'identité (livret de famille, carte d'identité, permis de conduire, etc.).

Pour faciliter cette double distribution, le maire invite ses administrés à respecter l'ordre alphabétique établi.

Etat-civil. — Naissance : Annie Daynat, 55, avenue Gambetta.

Mariages : André Lasfargues, cultivateur à Gourdon et Odette Aymeric à Gourdon ; André Pelatie, boulanger à Gourdon et Simone Laborie, corsetière à Gourdon.

Décès : Veuve Marguerite Jaubert, à Saint-Romain.

Les Quatre-Routes

Les belles familles. — Nous apprenons avec plaisir la naissance d'une fillette qui a été prénommée Marie-José, chez les époux Labrunie-Valeille.

C'est leur 6e enfant. Nos compliments au papa et nos meilleurs vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

Martel

Bons de chaussures. — La liste des bénéficiaires de bons de chaussures est affichée à l'entrée de la mairie, à l'emplacement habituel.

Calculs et troubles du foie

Cholécystites

Coliques hépatiques

grandement améliorés en quelques semaines par les Dragées de Magnogène aux sels halogénés de magnésium. Cessation des douleurs au côté droit, des mauvaises digestions, des vomissements, nausées, coliques. Résultats remarquables. En vente toutes pharmacies et Laboratoires J. Romont, 30, rue Malesherbes, Lyon.

CESSATION DE COMMERCE

LIQUIDATION TOTALE

Profitez des prix qui vous sont offerts en chapeaux dames, cônes, velours, soieries, crêpe, rubans, têtes bois, pieds à chapeaux, etc... Fournitures pour modistes.

20 à 50 % de rabais

10, *rue Nationale, CAHORS*

ETUDE de Maître René CHABAL

Huissier

2, Allées Fénelon, 2

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le 3 novembre 1941, à 13 heures 30 précises, rue Caviole à Cahors, dans le garage Capitaine, il sera procédé à la vente volontaire de :

Lits bois avec sommier, canapé, fauteuils, lustres, un lot important de vaisselle, services à liqueurs, services à porto, vases, coupes, lesiveuses et seaux en fer galvanisé, bassines en émail, séries de casseroles en émail, faitout en émail et en aluminium, paraplules, sacs de dames en cuir, serviettes pour écoliers, mallettes en fibre, nattes, sous-verres, abats-jour, cocottes fonte émaillée, filtres et fontaines en émail, etc..., un lot important de jouets mécaniques, trains, autos, canots, balles et ballons caoutchouc, etc., etc...

La vente aura lieu au comtant et il sera perçu 15 0/0 en sus pour les frais.

L'huissier chargé de la vente :

CHABAL.

Votre santé en dépend

Oui, votre santé dépend du bon fonctionnement de votre intestin. Malheureusement, celui-ci ne fonctionne pas toujours très bien et le nombre de gens souffrant de constipation est considérable. Un bon moyen pour la combattre est de prendre, le soir un comprimé Vichybol. Le foie, stimulé par Vichybol, secrète une bile plus abondante qui désinfecte l'intestin et provoque ses contractions. Il en résulte une évacuation régulière, efficace et sans coliques. 7 fr. 15. Ttes Phies.

Nous avons notre

KRUSCHEN

La "petite dose" quotidienne est un facteur de bonne santé

On a souvent la santé que l'on mérite. Si chacun veillait à ce que son foie, ses reins, son intestin fonctionnent bien, on verrait infiniment moins de gens qui se plaignent de migraines, de courbatures, de lassitude, de troubles digestifs, à moins que ce ne soit de constipation, de rhumatismes ou de maux de reins. Or, Kruschen - une pincée chaque matin dans une boisson chaude - fait un foie actif, des reins actifs, un intestin actif. C'est tout notre organisme qui est stimulé et régularisé. Si vous voulez être en pleine forme, prenez du Kruschen. Ttes Phies : 12 fr. 50 et 20 fr. 40. K-49-1

PETITES ANNONCES

ACHATS de BOUTEILLES

Eaux Minérales, Bordelaises

Litres non gravés

Bourgogne et Champagne

1 fr. 50 pièce

A. FARGE, 6, avenue de la Gare

CAHORS. — Téléphone 43

Enlèvement à domicile suivant quantité

■

ENSEIGNEMENT de la **Musique** et des **Instruments à cordes,** par MM. J.-B. et Jean NOUYRIT, des Concerts Pasdeloup et de l'Opéra. *Leçons particulières et cours,* 11, Bd Gambetta à Cahors.

■

Entr. DELBIGOT et ORDY embauche **maçons** et **manœuvres.** Se présenter, 2, rue Louis-Deloncle, à Cahors.

■

ON DEMANDE de suite **comptable** ou retraité connaissant comptabilité. Sérieuses références exigées. S'adresser au Bureau du *Journal du Lot.*

■

ON DEMANDE une **femme de service.** Ecole ménagère Cabessut-Cahors.

■

ON DEMANDE une **bonne à tout faire,** avec références pour ménage 3 personnes, ainsi qu'une *femme de ménage.* S'adresser Bureau du Journal.

■

CHERCHE LOCAL pouvant convenir pour garage de camion. S'adresser au Bureau du Journal qui transmettra.

■

PERDU **chienne griffonne,** entre L'Hospitalet et Granéjouls, répond au nom de Tosca, couleur cendre et tâches noires. Avertir Plazen Aimé, Granéjouls par L'Hospitalet (Lot). *Récompense.*

BIBLIOGRAPHIE

LA LEGION ETRANGERE

PAGES DE L'EMPIRE FRANÇAIS

Revue illustrée militaire et coloniale

38, rue Vacon, Marseille

Le numéro : 9 fr. 50. L'abonnement d'un an : 50 fr.

La Revue « *La Légion Etrangère* » présente un numéro d'histoire coloniale très documenté et richement illustré. Nous lisons au sommaire ;

Un hommage du général Dentz. L'envol de la Flamme vers les terres impériales, par Emile Meaux, La Vocation Coloniale, par le général Bordeaux. L'Emir Abd-El-Kader à Damas, par le général Gérin. Le Général Boichut, par le médecin-colonel Ferron. Un nouveau document sur l'Infanterie Française, par Alain Lubrano.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)

Le co-gérant : L. PARAZINES.

DANS L'OMBRE DU SOUPÇON

d'après l'anglais

par LOUIS D'ARVERS

N° 18

— La Faisanderie est une demeure historique, vieille de plusieurs siècles, expliqua Buchanan Steel, détournant toujours son regard.

Le propriétaire a consenti à m'accepter comme locataire, ayant, par ailleurs, quantité de demeures plus agréables que celle-là.

— Elle vous a plu pourtant ?

— Oui, parce qu'elle est près de Delverton, qui est le centre le plus important du commerce du fer dans le Nord de l'Angleterre.

— Et vous vous occupez du commerce du fer ? demanda Kate, cherchant le regard qui fuyait.

Et comme il s'inclinait en réponse affirmative, elle comprit la délicatesse de ses restrictions.

— Vous êtes très riche ? dit-elle brusquement.

— Non, vraiment... Le duc est riche évidemment... mais je ne suis que locataire... et c'est seulement à ce titre que je profite de son luxe.

Kate ne se sentait pas convaincue.

— J'aurais dû comprendre tout de suite que vous étiez très riche, dit-elle, se parlant à elle-même plutôt qu'à lui. Sa voix marquait un regret.

Il le nota.

— Admettons votre hypothèse, dit-il avec un fin sourire. Il est plus difficile que jamais aux malheureux riches de gagner le ciel, ne faut-il pas qu'on les aide ?

Kate ne s'associa pas à sa plaisanterie. Elle restait grave et silencieuse, s'accordant quelques minutes de sérieuses réflexions. Elle sentait que l'homme debout en face d'elle était parfaitement honnête et loyal avec elle, même dans les bizarres conditions sous lesquelles il lui offrait son nom et spécifiant bien qu'il ne lui offrait pas son amour ; son offre était un hommage et une faveur, elle en était convaincue. Mais elle restait toujours aussi perplexe sur le vrai motif qui le faisait agir.

Pour tout le reste il disait la vérité, et même plus qu'elle ne lui en demandait. Seul le pourquoi de sa demande en mariage restait pour elle un troublant mystère.

— C'est peut-être mal de ma part, dit-elle, pensant tout haut, et bien mesquin même, mais si vous aviez été moins riche j'aurais été plus à l'aise pour vous répondre.

Il plaisanta :

— Ma parole, chère Madame, vous me ferez regretter de ne pas habiter un faubourg de Londres dans un appartement meublé à six cents francs par an ! Mais il n'en est pas tout à fait ainsi et je dois vous faire connaître le pire ; la maison que j'habite est en fait, un château assez somptueux... Il chercha un magazine parmi tous ceux qu'il avait apportés et le lui tendit en lui indiquant quelques illustrations.

— Voilà, chère Madame, un long article sur la demeure seigneuriale du duc, dont je suis actuellement le locataire. J'espère que vous voudrez bien ne pas me le faire trop regretter.

Son ton était à la fois désinvolte et ironique, mais à le bien considérer, on pouvait constater un embarras dans son attitude.

Kate ne l'observait pas pour le moment. Elle regardait attentivement les photographies qu'il lui avait désignées.

Les clichés, bien venus, sur papier glacé, représentaient jardins, parcs, salons, salon d'entrée, salon chinois, salon du XVIIIe siècle, cour d'honneur, grand escalier, etc...

— Et maintenant, demanda Steel dois-je penser que je me suis cassé le cou ! Comme le diable de la légende, je vous aurai enlevée et...

Il s'arrêta court, non que Kate eut fait un mouvement, ou dit un mot, mais parce qu'il eut peur de manquer de tact et de lui fournir enfin l'occasion de le prendre en faute.

Il avait remarqué, à plusieurs reprises, le sens critique de la jeune femme, en même temps du reste qu'une juvénile spontanéité qui toujours trahissait ses sentiments intimes.

Ce fut cette spontanéité qui lui fit avouer sans détour :

— Je vois bien ce que j'aurais à gagner à votre proposition, mais je ne vois pas ce que vous y gagneriez vous-même ?

La question ainsi posée, appelait un compliment. Kate le comprit un peu tard et regretta ses paroles. Mais Steel ne profita pas de son avantage et il garda le ton plaisant qu'il avait adopté.

— Je serai bientôt un vieux Monsieur, dit-il. Tous mes amis prétendent que je ne saurais plus longtemps me passer d'une Madame Steel et chacun d'eux m'en cherche une. Si je dois me rendre à leurs arguments, j'aime autant choisir ma femme moi-même...

Et comme elle gardait son air sérieux, il ajouta :

— A vrai dire je ne pensais pas au mariage « malgré mes amis » car c'est bien le dernier état pouvant me convenir et... si je ne me trompe, vous avez sur ce point le même sentiment que moi ?

Kate ne protestait pas, il conclut :

— C'est pourquoi, chère Madame, vous serez pour moi la femme idéale. Ma vie sera désormais préservée des embûches que me tendaient les mères de Delverton, puisqu'il y aura à la tête de ma maison, une belle jeune femme dont je pourrai être fier et qui, je l'espère, sera pour moi non seulement un bon camarade, mais une amie. Puis-je aussi ajouter que j'escompte présomptueusement sa sympathie et ses bons conseils ?

Elle ne répondit pas tout de suite se sentant plus que jamais indécise entre des sentiments très divers.

Alors il se fit plus pressant et plus précis :

— Chère Madame, dit-il, ne laissons place entre nous pour aucune équivoque. Il est bien entendu que je n'ai pas la fatuité de solliciter votre amour, et que jamais je ne vous importunerai du mien... ce qui ne veut pas dire, ajouta-t-il vivement, que je ne rends pas à votre beauté, l'hommage qu'elle mérite, mais je m'arrêterai à l'admiration.

Il était décidément trop sûr de lui-même sur ce point pour que Kate ne fût pas un peu surprise, mais elle constatait maintenant le fait sans amertume. Peut-être parce qu'elle pensait qu'il n'était pas tout à fait sincère...

Qu'importait du reste !

Si elle acceptait sa proposition ce serait dans les mêmes conditions qu'un bateau mis par la tempête hors d'état de tenir la mer, et qui se laisse docilement piloter vers le port.

Car elle ne se faisait pas d'illusions, elle était, pour le moment, dans l'impossibilité de continuer sa route sans appui.

Le désir lui vint d'échapper au regard de son étrange fiancée, d'être seule pour se recueillir en elle-même et prendre une décision.

Elle affecta de regarder par la fenêtre. La rue avait l'aspect ordinaire d'un maussade dimanche de novembre, sans soleil, et brumeux. Les chauffeurs étaient enfouis sous leur cape et les pneus patinaient sur les pavés boueux, tandis que les familles endimanchées se dirigeaient par groupes, vers l'église. Quelques miséreux comme ceux qui la menaçaient hier, allaient prendre leur place sur le parvis, escomptant une bonne recette.

Leur vue lui rappela la tragique soirée de la veille. Elle pensa que, livrée à elle-même, elle était exposée à subir encore ce soir, et pendant plusieurs jours peut-être le même danger et la même honte...

Elle se rapprocha de la table sur laquelle restaient encore les photographies de la demeure somptueuse où un magicien s'offrait à la transporter en sécurité.

Le magicien s'était reculé jusqu'au vestibule de son appartement, sous prétexte d'allumer une cigarette, en réalité pour la laisser à ses réflexions.

Elle lui en sut gré.

Elle prit un des journaux qu'elle n'avait pas voulu lire devant lui et chercha les articles parlant d'elle.

Au premier elle éprouva une indignation violente et prête à se manifester. Au second, elle ne fut plus qu'une simple femme et pleura silencieusement ; au troisième, l'orgueil et la colère séchèrent ses larmes.

Ce n'étaient pas ce qu'ils disaient qui était le pire, c'étaient leurs sous-entendus, leurs allusions, leur doucereux étonnement et, comme par manière d'acquit, les félicitations qui prenaient une manière de chevalerie, dépourvue de tout ce qui en fait l'essence.

Comme elle relevait son visage enflammé, Steel était près d'elle, incarnant le respect et la sympathie.

— Je ne voudrais pas, chère Madame, que vous puissiez penser, en ce moment, que vous n'avez pas d'autre alternative que celle de m'épouser. Il ne faut pas voir votre vie seulement au travers d'un monde sans charité et sans bonté. Et enfin, vous devez savoir que, même si vous me refusez l'honneur d'être votre protecteur légal, c'est-à-dire votre mari, je n'en serai pas moins votre conseil et votre ami. Pour le premier point, j'ai besoin de votre consentement, pour le second...

— Vous vous en passeriez ? dit-elle, un sourire malicieux éclairant malgré elle son visage encore contracté par la souffrance, née des articles qu'elle venait de lire.

(*à suivre*).